

**Christian GUIRLINGER**

Conseiller Régional

Président de la Commission Environnement

Maire de Friaucourt (54)

Monsieur Bernard GERBER

Président de la Commission Locale de

l'Eau (CLE) du SAGE III-Nappe-Rhin

CONSEIL REGIONAL GRAND EST

1, place Adrien Zeller

BP 91006

67070 STRASBOURG CEDEX

Metz, le 7 décembre 2018

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 28 septembre, vous m'avez fait part de l'intérêt et des requêtes des producteurs et distributeurs d'eau potable du SAGE INR et des aquifères du Sundgau concernant la mise en place de contrats de solutions territoriaux afin d'inverser la tendance à la hausse des teneurs en pesticides.

La Région Grand Est est pleinement impliquée dans la dynamique en cours pour la reconquête de la qualité de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau. Elle a validé la convention de partenariat pour la mise en place de contrats de solutions territoriaux lors de la Commission Permanente du 7 décembre 2018.

La Région Grand Est soutient d'ores et déjà certaines collectivités porteuses de mission d'animation « eau » sur les captages alsaciens, soutient l'APRONA, l'acquisition de connaissance, ainsi que les investissements agricoles favorables à la ressource en eau, notamment dans le cadre de l'AMI « filières agricoles favorables à la ressource en eau ».

Les demandes des producteurs et distributeurs d'eau potable portent sur trois points : le financement de postes d'animation mutualisés, la possibilité juridique d'aides conditionnées, le renforcement des indicateurs de suivi des actions.

Les aides régionales, notamment dans un contexte de baisse de dépenses de fonctionnement, s'orientent préférentiellement vers l'investissement. Toutefois au regard de l'enjeu majeur de qualité des eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable nous avons choisi de préserver les crédits de fonctionnement sur le volet des ressources en eaux souterraines. La Région finance à ce jour 3 missions eaux alsaciennes à hauteur de 45 000€/an. Je suis ouvert à toute proposition de redéploiement de cette aide, y compris son évolution à la marge, et une mutualisation des expertises, en concertation avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse, afin de pouvoir assurer un appui aux producteurs et distributeurs pour déployer les contrats de solutions sur l'ensemble de la nappe rhénane et aquifères du Sundgau. Par ailleurs je vous informe que la Région accompagnera les études de filières, aménagements fonciers et autres investissements qui pourront être portés par les producteurs et distributeurs d'eau à hauteur de 200 000€ en 2019 pour le déploiement de ces contrats de solution. Ces orientations seront examinées dans le cadre du vote du budget régional en janvier 2019.

./.

solution. Ces orientations seront examinées dans le cadre du vote du budget régional en janvier 2019.

Concernant votre souhait d'être parties prenantes de l'attribution d'aides à des prestataires de service, je vous invite, pour ce qui est des aides à l'animation, à vous rapprocher de l'Agence de l'eau dont les dispositifs d'aide évoluent dans le cadre du 11^e programme. Concernant la Région, les aides à l'investissement sont destinées à financer des prestations passées par marchés publics qui par définition sont liées à l'atteinte des objectifs et livrables du marché. Une analyse plus fine pourra le cas échéant être engagée en fonction d'une définition plus précise de vos attentes.

En ce qui concerne la définition d'indicateurs de suivi commun, votre demande a été prise en compte dans le cadre des discussions techniques et politiques et intégrée dans la convention de partenariat validée par le Comité de pilotage lors de la réunion du 9 novembre 2018, à laquelle des représentants des producteurs et distributeurs d'eau ont participé. Par ailleurs la Région assure le portage et le développement de la base de données Deaumin'eau de suivi des actions sur les aires d'alimentation de captage, qui permettra d'objectiver les avancées.

Fort de cet état d'esprit de mutualisation et de co-construction en faveur de la qualité de nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau, je vous confirme la volonté de la Région Grand Est de s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre des contrats de solutions territoriaux et vous encourage à mobiliser les acteurs concernés pour solliciter les aides régionales sur les projets éligibles à nos dispositifs.

Je souhaite également par la présente rappeler l'importance d'un binôme collectivité pilote/animateur de terrain soudé afin que les contrats de solutions bénéficient d'un véritable portage politique local et d'une animation de terrain efficace auprès des agriculteurs, organismes stockeurs, distributeurs de phytosanitaires et autres acteurs. Je vous invite à constituer dès à présent ces binômes au regard de l'historique des dynamiques existantes sur chaque territoire et signer les contrats de solutions.

En saluant le climat constructif et partenarial dans lequel ce travail est conduit, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Christian GUIRLINGER



Copie :
Marc Hoeltzel, directeur général
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles
BP 30019
57 161 Moulins les Metz